

**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

UNIVERSITÉ RENNES 2
UFR Art, lettres, communication
Département de Musique

Licence Musique

OBJECTIFS

Cette formation est destinée à la fois aux nouveaux bacheliers et aux personnes en reprise d'études. **Elle a pour objectifs de donner une solide culture musicale et d'acquérir savoirs et savoir-faire dans le domaine de la musique.** Elle rassemble des enseignements historiques, méthodologiques et pratiques : histoire de la musique (de l'antiquité aux musiques actuelles), formation musicale, écriture, analyse, commentaire d'écoute.

Des ateliers permettent aux étudiants d'avoir une pratique d'ensemble dans différents domaines (jazz, musique traditionnelle, choeurs, ensembles instrumentaux, musiques amplifiées, improvisation).

Pour avoir des chances de réussir ces études, **les prérequis nécessaires sont :**

➤ **une pratique musicale sérieuse** : baccalauréat spécialisé, CRR, École nationale de musique,

➤ **un niveau minimum en :**

- formation musicale : lecture parfaite de 2 clés (une 3^e souhaitable)
- connaissance de la théorie musicale (intervalles, tonalités, accords et degrés)
- dictée mélodique et rythmique
- lecture chantée et rythmique
- pratique d'un instrument
- théorie.

Débouchés :

➤ **pour le parcours musique et musicologie :**

- l'enseignement,
- la recherche,
- la création et la pratique musicales,
- l'animation et le spectacle,
- la médiation et le développement culturel,
- la vente,
- l'édition musicale,
- les métiers de la lutherie et du son,
- la musicothérapie,
- le journalisme musical...

➤ **pour le parcours musicien - interprète :**

- l'enseignement,
- instrumentiste professionnel,
- chef d'orchestre, chef de chœur,
- compositeur, arrangeur...

ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence est organisée dans une démarche d'appropriation progressive des compétences et connaissances disciplinaires (**env. 20h de cours/semaine**) : la **première année** est une année de découverte des disciplines, la **deuxième** une année de développement, la **troisième** une année de renforcement. Chaque semestre, plusieurs unités d'enseignements sont proposées :

➤ Les **unités d'enseignements fondamentaux** portent sur la ou les disciplines principales de la formation choisie. Elles sont complétées par des **enseignements méthodologiques disciplinaires**.

➤ Les **enseignements de méthodologie générale** transmettent des compétences transversales en méthodologie documentaire et informatique. Ils apportent à l'étudiant les cadres et les outils pour construire son parcours de formation en lien avec son projet professionnel.

➤ Les **enseignements de langue vivante** ont pour objectif l'acquisition coordonnée de compétences linguistiques et de connaissances historiques et culturelles en rapport avec le parcours disciplinaire spécifique de l'étudiant. Ils préparent également aux possibilités de séjour dans une université étrangère offertes aux étudiants durant leur cursus de licence. La langue vivante choisie correspond soit à la continuation des apprentissages du lycée, soit à l'initiation dans une nouvelle langue. L'apprentissage d'une deuxième langue est possible et optionnel.

➤ La **mineure de découverte**, proposée en **première année**, permet à l'étudiant de composer un parcours associant plusieurs disciplines, mais aussi, éventuellement, de se réorienter à la fin de sa **première année**.

En **deuxième et troisième années** de licence, les étudiants peuvent :

- soit poursuivre cette discipline complémentaire par une **mineure de complément**;
- soit choisir des enseignements d'ouverture relevant d'un choix varié : cours de culture générale, parcours d'ouverture professionnelle, validation de l'engagement étudiant, passeport culturel, parcours sport santé...
Chaque étudiant peut ainsi construire son propre parcours et acquérir des compétences complémentaires à son choix disciplinaire principal.

LA FORMATION

Les deux spécialités de la mention Musique (**musique et musicologie** et **musicien interprète**) fonctionnent à partir d'une mutualisation intégrale. Les enseignements de la spécialité **musicien interprète** sont assurés par l'université, d'une part et par le **Pont supérieur formations spectacle vivant Bretagne / Pays de Loire** (dépendant du Ministère de la Culture) d'autre part.

Au niveau de la **licence 3**, les étudiants choisissent, une orientation parmi trois propositions :

- **musicologie,**
 - **enseignement,**
 - **musique et technologies numériques ;**
- ces parcours débouchent sur trois mentions de master : **Recherche, Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation** (MEEF) et **Création numérique.**

COMPÉTENCES SAVOIRS

À l'issue du cursus, les étudiants sont aptes à :

- **situer une œuvre** dans son contexte historique et stylistique ;
- **en appréhender** précisément **les dimensions** formelles et langagières ;
- **en extraire les éléments saillants** et savoir les exploiter musicalement à des fins pédagogiques ou de recherche ;
- **en dégager les enjeux** au sein de la société et en regard des autres disciplines artistiques.

La licence de musicologie permet également d'acquérir une formation humaniste générale et des outils méthodologiques propres à structurer la pensée.

STAGE

Le stage est obligatoire, intégré au cursus et validé en **3^e année (L3)** au semestre 6.

Les stages peuvent être réalisés en maisons d'édition, écoles de musiques, réseaux de diffusion et de vente, salles de concerts, services culturels etc.

Les étudiants peuvent anticiper et effectuer le stage avant la **L3**. Dans ce cas ils le signalent à l'enseignant responsable des stages et fournissent les justificatifs nécessaires. La validation est faite « à crédit » et reportée lors du jury du semestre 6

Pour connaître les conditions d'obtention des conventions de stage, renseignez-vous auprès du SUIO-IP, service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle.



LES ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

Licence 1

Semestre 1

Histoire de la musique / Univers sonores / Formation musicale / Commentaire d'écoute / Écriture / Musiques actuelles

Semestre 2

Histoire de la musique / Univers sonores / Formation musicale / Commentaire d'écoute / Écriture / Clavier

Licence 2

Semestre 3

Histoire de la musique / Univers sonores / Analyse / Formation musicale / Commentaire d'écoute / Écriture / Harmonisation et accompagnement au clavier / Informatique musicale

Semestre 4

Histoire de la musique / Univers sonores / Analyse / Formation musicale / Commentaire d'écoute / Écriture / Harmonisation et accompagnement au clavier / Informatique musicale

Licence 3

Semestre 5

Enseignements communs

Histoire de la musique / Musiques africaines-américaines / Analyse et commentaire d'écoute / Écriture / Formation musicale / Harmonisation et accompagnement au clavier

Orientation musicologie

Musique de la Renaissance / Ethnomusicologie / Musique baroque / Histoire de la musique électroacoustique / Musiques actuelles

Orientation enseignement

Direction de chœur / Ethnomusicologie / Commentaire d'écoute et formation musicale / Informatique musicale

Orientation musique et technologie numérique

Analyse et commentaire d'écoute / Pratique informatique spécialisée / Histoire de la musique électroacoustique / Informatique musicale

Semestre 6

Enseignements communs

Histoire de la musique / Questions musicales contemporaines / Analyse et commentaire d'écoute / Écriture / Formation musicale / Harmonisation et accompagnement au clavier

Orientation musicologie

Musique de la Renaissance / Musiques actuelles / Musique baroque / Histoire de la musique électroacoustique / Initiation à la recherche

Orientation enseignement

Direction de chœur / Musiques actuelles / Commentaire d'écoute et formation musicale / Informatique musicale

Orientation musique et technologie numérique

Analyse et commentaire d'écoute / Pratique informatique spécialisée / Histoire de la musique électroacoustique / Informatique musicale

INTERNATIONAL



Suivez un semestre ou deux dans une université étrangère (principalement en troisième ou quatrième année).

- **Erasmus**

Allemagne / Espagne / Italie / Pays-Bas / Pologne / Portugal / République tchèque / Roumanie /

- **Conventions bilatérales hors Europe**

Argentine / Australie / États-Unis / Japon

- **Programme BCI (ex CREPUQ)**

Québec

QUELQUES CHIFFRES



Effectifs attendus

L1 : **210**

L2 : **110**

L3 : **70**

**Taux de réussite
des présents aux examens**

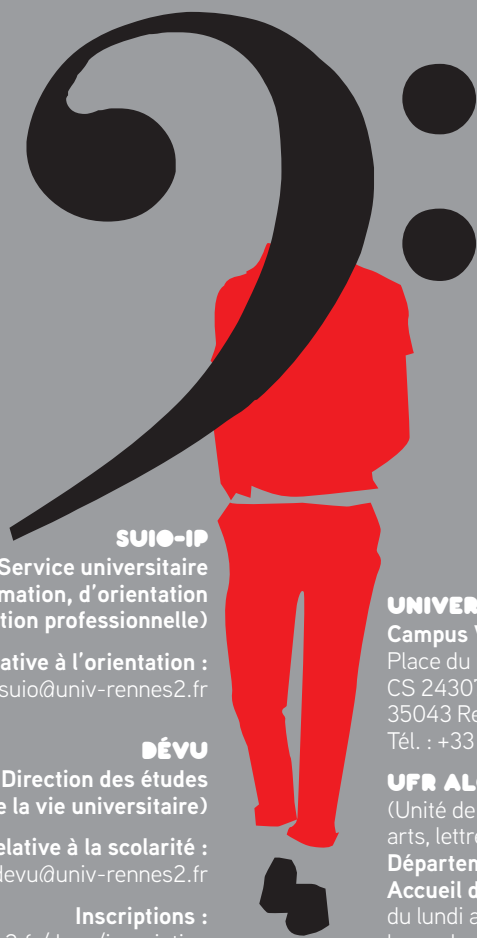
L1 : **80%**

L2 : **90%**

L3 : **90%**

**Taux de poursuite en Master 1
des étudiants de L3**

environ **85%**



SUIO-IP

(Service universitaire
d'information, d'orientation
et d'insertion professionnelle)

Question relative à l'orientation :
r2suiο@univ-rennes2.fr

DÉVU

(Direction des études
et de la vie universitaire)

Question relative à la scolarité :
devu@univ-rennes2.fr

Inscriptions :

www.univ-rennes2.fr/devu/inscription

UNIVERSITÉ RENNES 2

Campus Villejean (Rennes)

Place du recteur Henri Le Moal
CS 24307

35043 Rennes cedex

Tél. : +33 (0)2 99 14 10 00

UFR ALC

(Unité de formation et de recherche en
arts, lettres, communication)

Département Musique

Accueil de l'UFR : porte B120
du lundi au jeudi, de 14h à 17h
le vendredi de 13h30 à 16h30

CONCEPTION / SERVICE COMMUNICATION RENNES 2
IMPRESSION / IMPRIMERIE UNIVERSITÉ RENNES 2
(document non contractuel)



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

WWW.UNIV-RENNES2.FR